

altereo

éveilleurs d'intelligences environnementales®

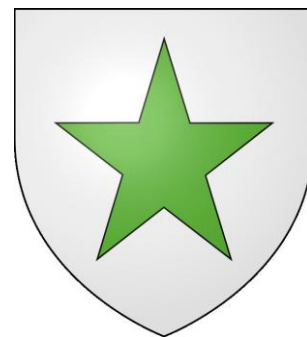
DELEGATION URBANISME SUD-OUEST

26 CHEMIN DE FONDEYRE

31 200 TOULOUSE

TEL : 05 61 73 70 50

COURRIEL : TOULOUSE@ALTEREO.FR



COMMUNE DE VILLESEQUELANDE

DEPARTEMENT DE L'AUDE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 4.2.7 : RISQUE RUPTURE DE
BARRAGE

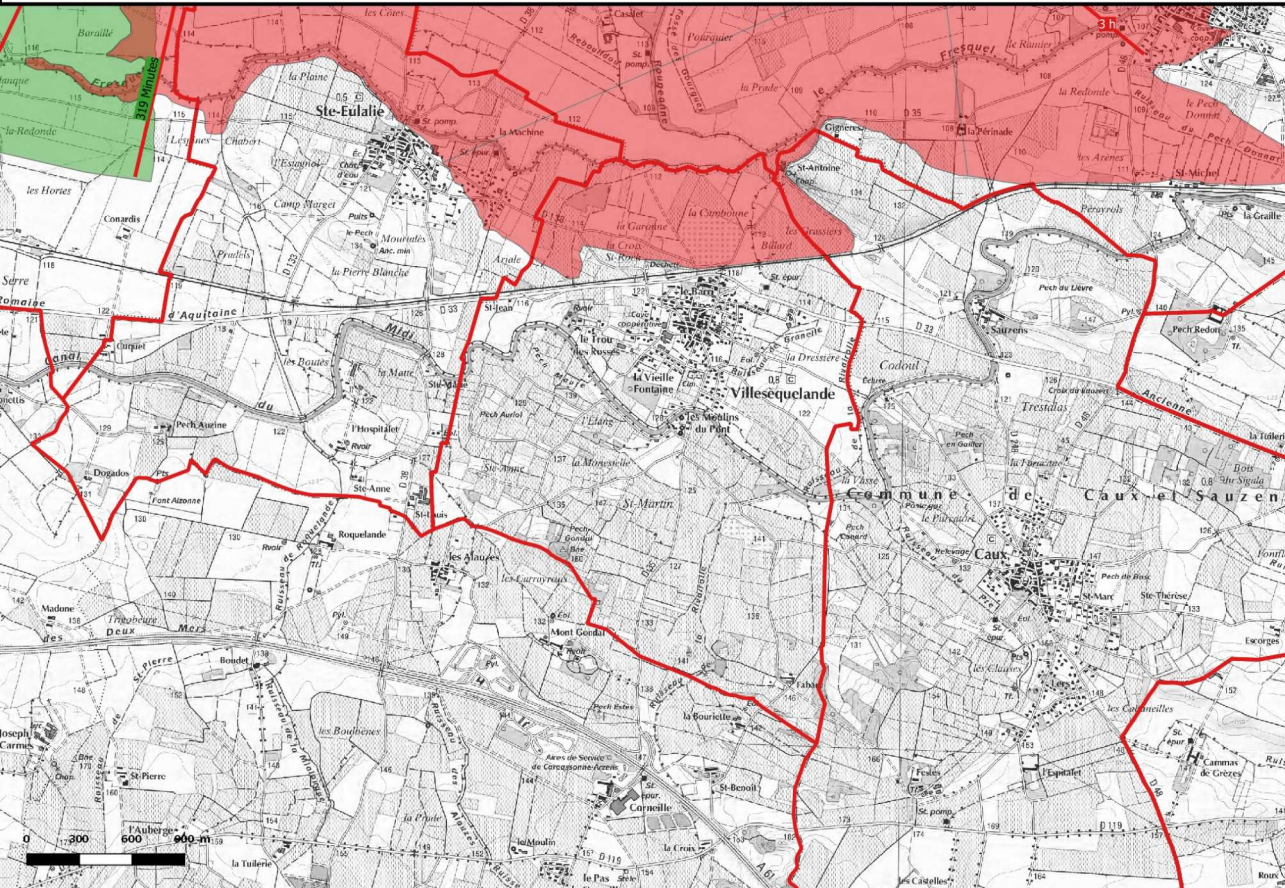
ARRETE LE :

APPROUVE LE :

SIGNATURE ET CACHET DE LA MAIRIE :



RISQUE RUPTURE DE BARRAGE



CONSIGNES PARTICULIÈRES DE SÉCURITÉ

AVANT :

S'informez sur le système spécifique d'alerte. Il s'agit d'une corne de brume émettant pendant au moins deux minutes avec des émissions de deux secondes séparées d'interruptions de trois secondes.



Identifier les points hauts sur lesquels se réfugier et repérer les accès, les moyens et les itinéraires d'évacuation.

DÈS L'ALERTE :

En cas de rupture de barrage, il convient d'évacuer et de rejoindre le plus rapidement possible les points les plus hauts, et plus proches listés dans le PPI (Plan Particulier d'Intervention) ou à défaut, les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide.

Respecter les recommandations suivantes :

- Ne prenez pas l'ascenseur
- N'allez pas chercher vos enfants.
- Ne revenez pas sur vos pas
- Coupez l'électricité
- N'encombrez pas les réseaux téléphoniques
- Respectez les consignes des autorités diffusées dans les médias, sur les sites et réseaux sociaux de la préfecture, du ministère de l'Intérieur et du Gouvernement.

APRÈS :

Informez-vous auprès de votre mairie pour connaître la marche à suivre concernant le possible retour dans votre habitation. Veillez aux personnes en difficulté (personnes âgées, personnes à mobilité réduite) près de chez vous.